

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

12 mai 2014

Hôtel de la Paix - Genève



Membres présents: 38 (total des personnes inscrites : 54)
Membres excusés: 35



Membres du comité présents: Thierry Oppikofer – président
Eric Benjamin – vice-président
Pierre Stamm – trésorier
Pascal Gilliard
Carlo Reuland
Isabelle Vidon
Laurent Hirt
Sylvie Léger

Membre du comité absent: Frédéric Hohl

Secrétaire: Sylvie Menoni



La séance se déroule à l'Hôtel de la Paix, à Genève.

Le président Thierry Oppikofer ouvre la séance à 18h20 et souhaite la bienvenue à tout le monde.

Point 1: approbation du P.V. de l'assemblée générale 2013

Personne ne demandant la lecture du procès-verbal et aucune remarque n'étant formulée à son propos, il est accepté à l'unanimité.

Point 2: présentation des nouveaux membres 2013 - 2014

Jacques Jeannerat indique que nous avons perdu des membres cette année par démission, mais également que nous déplorons un décès, M. René Lambelet. Il est observé une minute de silence.

Jacques Jeannerat procède ensuite à la lecture de la liste des nouveaux membres: **M. Patrick Vignello** (Media One Contact), **M. Yann Hertzschuch** (Imedia SA), **M. Claude Hertzschuch** (CSM SA).

Point 3: lecture des rapports

Rapport du président (extrait): Vous l'avez remarqué, depuis six ans, l'USAP a beaucoup évolué en direction d'une association où le strict protocole a fait un peu plus belle au dialogue ouvert et à la convivialité. Cela n'a été possible que grâce à l'engagement de tous les membres du Comité et de bon nombre de membres de notre Union, anciens ou nouveaux, qui ont répondu présent à nos différentes manifestations.

Au cours de ces années, nous avons eu l'occasion de réorganiser le secrétariat, de remplacer un bulletin à diffusion confidentielle en magazine annuel (pour le moment) diffusé à 2000 exemplaires, de supprimer les envois par courrier pour adopter la forme électronique. L'assemblée générale elle-même a aussi été modernisée, tout en conservant la haute tenue ; on s'est aperçu par exemple que l'on n'avait pas vraiment besoin de scrutateurs et que l'on arrivait à compter les voix sans trop de mal.

Signe que nous n'étions pas tout à fait dans la mauvaise voie, on a vu réapparaître certains membres et notre ancien président Vita Halfon, que je salue. Et puis chacun des membres du Comité s'est engagé une fois ou l'autre pour mettre sur pied telle ou telle manifestation, tel ou tel voyage. Nous avons reçu toute sorte de personnalités liées à nos métiers et activités, avec une constante : toutes étaient enchantées du contact avec l'USAP, considérant que nous étions une association de gens de bonne compagnie.

Nous avons encaissé un grand nombre de coups du sort – le décès d'une dizaine d'amis de l'USAP, quelques démissions ou absences prolongées – et vécu avec joie tant de bons moments!

Le Président rend alors un hommage appuyé à chaque membre du Comité ainsi qu'à la secrétaire et propose de les applaudir.

Il passe ensuite la parole au trésorier, M. Pierre Stamm.



Rapport du trésorier: une fois de plus, j'ai l'honneur de vous présenter la situation des comptes de notre Union au **31 décembre 2013**.

Notre situation financière continue à bien se porter.

En effet, l'exercice écoulé présente un bilan équilibré de CHF **89'961.86** et boucle, encore avec un bénéfice de CHF **20'120.25**

Les effets d'un tel résultat s'expliquent de la manière suivante :

1. Nous n'avons édité qu'un seul Carrefour Média. (-8'250)
2. Nous n'avons pas tenu de table ronde ou de séminaire de formation (-4'500)
3. La majorité des postes de charges importants n'ont été utilisés que partiellement ou pas du tout, tel que, manifestations, travaux du comité, mobilier et informatique, frais généraux, cadeaux et divers. (7'600)
4. Certains revenus ont été plus importants que prévu (+ 2'000) ainsi que notre placement BCGE Rainbow Fund (+2'100). A ce sujet, je vous informe que ce fond a changé d'appellation en « Synchrony Fund » mais sans modification de structure.

Pour résumer en clair, on note que le budget 2013 prévoyait une perte initiale de CHF 250. Comme le solde des charges effectives laisse un montant non utilisé de CHF 21'911.19 et pour les revenus, un montant non encaissé de CHF 1'540.94, la différence entre ces deux montants est donc de CHF 20'370.25 retranché de la perte prévue budgétée de CHF 250, nous retrouvons bien notre bénéfice net au bilan de CHF **20'120.25**.

Compte tenu de ce résultat, le comité a décidé de porter la somme de CHF **20'150** sur le compte spécial « Réserve pour Manifestations » e.Deposito de Postfinance portant cette réserve à CHF **40'295.55**.

Concernant le budget 2014, il est prévu de Prix USAP, un Carrefour Média ainsi qu'une Table Ronde portant de ce fait le poste des charges à CHF 37'400 et celui des revenus à 42'700 dégageant un bénéfice de CHF 5'300.-

Je reste à votre disposition pour des explications éventuelles. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne soirée.



Rapport des vérificateurs aux comptes, M. Eric Troutot et M. Richard Sadoune:

La lecture du rapport est effectuée par M. Richard Sadoune.
Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'USAP pour l'exercice 2013.

Nous avons constaté que :

Le bilan totalisant **CHF 89'961.86** et que le compte des résultats présentant un bénéfice de **CHF 20'120.25** concordent avec la comptabilité.

Les comptes sont tenus avec exactitude.

L'état de la fortune sociale et des résultats répondent aux règles d'évaluation établies par la loi ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les fonds propres nets totalisent **CHF 69'841.61** après prise en compte du bénéfice reporté de **CHF 20'120.25**.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis ainsi que le report du bénéfice de l'exercice.

Nous remercions le trésorier, **Pierre Stamm**, pour l'exactitude de ses comptes et son excellent travail.

Point 4: acceptation des rapports et décharge au comité

Le Président propose que l'on passe au vote des trois rapports. Ceux-ci sont approuvés par acclamations.

Point 5: élection des membres du comité

Le Président propose que l'on passe à l'élection des membres du comité à mains levées :

Eric Benjamin – président

Pierre Stamm – trésorier

Pascal Gilliard

Laurent Hirt

Frédéric Hohl

Sylvie Léger

Thierry Oppikofer– past-président

Carlo Reuland

Isabelle Vidon

Tous les membres du comité sont reconduits à leur poste.

Les vérificateurs aux comptes sont également reconduits, M. Eric Troutot et M. Richard Sadoune.

Point 6: changement de présidence

Le Président propose la candidature de M. Eric Benjamin. La candidature d'Eric Benjamin est approuvée par acclamation. Il est donc le nouveau Président de l'USAP.

Le président annonce ensuite l'intervention de Carlo Lamprecht.

La séance est levée à 19h30.